

Montréal, le 29 août 2023

Francine Simard
Présidente de consultation
Office publique de consultation de Montréal
1550, rue Metcalfe, bureau 1414
Montréal (Québec) H3A 1X6

Objet : Avis de M. Pierre St-Cyr, urbaniste, déposé dans le cadre de la consultation sur l'Avenir de Griffintown

Madame Simard,

Le redéveloppement du quartier Griffintown est un sujet d'intérêt pour l'Ordre des urbanistes du Québec. Démarré sur des bases chancelantes, un travail important de rattrapage a été effectué au cours des dix dernières années, notamment depuis l'adoption de son Plan particulier d'urbanisme en 2013. Depuis, le quartier est un véritable laboratoire de consolidation urbaine, jetant une lumière sur les défis de reconstruire la ville sur elle-même, mais donnant aussi une occasion d'expérimenter différents outils et stratégies novatrices. Par exemple, l'approche du PPCMOI a été précurseur du nouveau pouvoir de zonage incitatif maintenant prévu dans la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

Notre organisation n'a pas été en mesure de soumettre un avis dans le cadre de la consultation sur l'avenir de Griffintown, malgré la pertinence du sujet, dans le contexte de multiples consultations publiques en cours. Nous avons récemment été mis au courant du dépôt d'un avis de la part d'un de nos membres, M. Pierre St-Cyr, intitulé *La requalification par CDPQ-Infra de son bâtiment-pont ferroviaire : une formidable opportunité pour le Griffintown*. Nous trouvons qu'il s'agit d'un document de qualité qui amène plusieurs réflexions pertinentes et qui s'inspire des bonnes pratiques en urbanisme.

Ainsi, cette lettre vise à encourager les commissaires à en faire une lecture assidue et à s'en inspirer pour formuler leurs recommandations. Notamment, la proposition de requalification du bâtiment-pont ferroviaire, misant sur la réutilisation de ses volumes intérieurs, nous paraît particulièrement prometteuse pour l'avenir du quartier. Il s'agit d'une excellente occasion pour non seulement revaloriser le patrimoine industriel du quartier mais aussi pour contribuer à la création d'un environnement urbain de qualité et texturé, un élément clé de la densification. En plus d'améliorer l'offre commerciale et culturelle dans le quartier, une mise en valeur des espaces



sous le pont transformerait en point focal et lieu emblématique ce qui aujourd'hui constitue une fracture. Enfin, une telle approche contribuerait à une plus grande sobriété territoriale et architecturale, en donnant une nouvelle vie au bâti existant.

La vision de développement mise de l'avant dans l'avis pour la Station Griffintown du REM est également très pertinente. La future station doit être exemplaire en matière d'intégration urbaine. Bien plus qu'un point d'accès à une infrastructure, cette station est appelée à devenir l'ancrage d'un pôle civique d'importance et un lieu de rassemblement non seulement pour Griffintown mais aussi pour le Faubourg-des-Récollets. Ainsi, il importe que tous les acteurs pertinents se concertent, afin de faire émerger une vision d'ensemble et élaborer une planification concertée de la station et ses abords. Et peu importe le scénario retenu, nous sommes d'avis qu'il est essentiel de faire émerger cette infrastructure sans tarder. Un lien direct au transport collectif, tout comme une école primaire, constituent deux des principales déficiences de Griffintown à l'heure actuelle.

En conclusion, nous tenons à féliciter le comité exécutif de la Ville de Montréal d'avoir mandaté l'OCPM pour organiser cette consultation ainsi que de prévoir la mise en jour du PPU de Griffintown. Une actualisation régulière des outils, ainsi qu'une mise en œuvre assidue, font partie des bonnes pratiques en urbanisme. Nous espérons que la consultation sera riche en idées et permettra de donner un nouvel élan au redéveloppement de ce secteur stratégique.

Veuillez agréer l'expression de mes sentiments les plus distingués,

Sylvain Gariépy
Président
Ordre des urbanistes du Québec